ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE
Institut de Formation Clémenceau
1, avenue Georges Clemenceau, Bât 5R, BP49
69565 – Saint Genis Laval cedex
eibo.secret@chu-lyon.fr
N° SIREN 266900273 - N° SIRET 266900273 01041
N° déclaration d'activité : 8269P470869

FORMATION
DES INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE
MODALITES D'INSCRIPTION
AUX EPREUVES DE SELECTION D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE
2025

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : **VENDREDI 31/01/2025**

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :
MARDI 1 AVRIL 2025

ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ADMISSION :
SEMAINE DU 2 AU 6 JUIN 2025

Modalités d'ADMISSIBILITE

1. CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITE

☐ La **copie d'une pièce d'identité** en cours de validité recto verso

☐ Une **demande écrite de participation aux épreuves de sélection**

☐ Une lettre d'engagement du candidat de s'acquitter des frais de scolarité (même si prise en charge par l'employeur)

☐ Un **curriculum vitae**

☐ La **copie des originaux des titres, diplômes et/ou certificats**

En fonction du statut du candidat :

☐ **Pour les IDE salariés :** un justificatif du dernier employeur attestant un exercice professionnel d'infirmier diplômé d'Etat avant l'épreuve de sélection (durée indéterminée)

☐ **Pour les IDE libéraux :** un certificat d'identification établi par la ou les caisses primaires d'assurance maladie du secteur de leur exercice et une attestation d'inscription au rôle de la patente ou de la taxe professionnelle pour la période correspondant à leur exercice établi par les services fiscaux de leur lieu d'exercice et tout autre document permettant de justifier des modes d'exercice et des acquis professionnels postérieurs à l'obtention du diplôme d'état d'infirmier.

☐ **Pour les étudiants en soins infirmiers** : les résultats de la commission d'attribution des crédits du semestre 5

☐ **L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité**

☐ Un **certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

☐ Un **dossier exposant le projet professionnel**

☐ **L'annexe 1** dûment remplie

☐ **1 photo d'identité récente** (aux normes ISO IEC 19794-5)

☐ **Un chèque bancaire de** *137 €** libellé à l'ordre du « *« REGIE IFCS – SECTEUR EST »*

**Les tarifs sont mis à jour chaque début d'année par la Direction Générale des HCL.*

ATTENTION : aucun chèque ne sera remboursé après inscription

☐ Si **demande d'aménagement** des conditions de déroulement de l'entretien d'admission → joindre obligatoirement un certificat médical au dossier

Le dossier d'admissibilité doit être **ENVOYE**
A **L'ADRESSE SUIVANTE :**
(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

L'ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE
Institut de Formation Clémenceau
1, avenue Georges Clemenceau, Bât 5R, BP49
69565 – Saint Genis Laval cedex

Ou **DEPOSE**

AU SECRETARIAT DE L'ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE
Institut de Formation Clémenceau
3ème étage
1, avenue Georges Clemenceau, Bât 5R
69230 – Saint Genis Laval
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

AU PLUS TARD
LE MARDI 1ER AVRIL 2025

2. RESULTATS D'ADMISSIBILITE SUR DOSSIER

SELON L'ARRETE DU 27 AVRIL 2022 :

Art. 11. III - **:** […] *« A l'issue de l'évaluation des dossiers d'admissibilité, les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sont déclarés admissibles ».*

Par voie d'affichage à l'école **et** sur le site Internet des HCL : www.chu-lyon.fr (https://teamhcl.chu-lyon.fr/epreuves-selection-entree-formation-ibode - Rubrique « Résultats »)

Le Jeudi 22 Mai 2025 à partir de 14 heures

Un courrier individuel sera envoyé à chaque candidat par voie postale qui attestera de son admissibilité et précisera la date et l'heure de convocation pour l'épreuve d'admission

Modalités d'ADMISSION

1. L'ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ADMISSION

SELON L'ARRETE DU 27 AVRIL 2022 :

Art. 10. III - : […] *« D'une durée de 20 minutes maximum, l'entretien d'admission est noté sur 20 points. Il comprend une présentation orale du candidat portant sur son projet professionnel (8 points), suivie d'un entretien avec le jury (12 points).*

Cette épreuve a pour objet :

- *d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente sur les éléments présentés dans le dossier d'admissibilité ;*
- *d'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation ;*
- *d'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation.*

Une note inférieure à la moyenne à cette épreuve est éliminatoire ».

2. RESULTATS D'ADMISSION :

Art. 11. IV - **:** […] *« A l'issue de l'entretien d'admission, le jury d'admission établit la liste de classement, dans le respect de la limite de la capacité d'accueil autorisée en application de l'article 5. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire ».*

Par voie d'affichage à l'école **et** sur le site Internet des HCL : www.chu-lyon.fr (https://teamhcl.chu-lyon.fr/epreuves-selection-entree-formation-ibode - Rubrique « Résultats »)

Jeudi 19 Juin 2025 à partir de 14 heures

Un courrier individuel sera envoyé à chaque candidat par voie postale qui attestera de son résultat à l'épreuve d'admission

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : *137€**
Frais de scolarité pour 2 années universitaires de formation : *en cours d'actualisation**
Pour les autofinancements, merci de contacter le secrétariat pour obtenir un devis.
(eibo.secret@chu-lyon.fr)

**Les tarifs sont mis à jour chaque début d'année par la Direction Générale des HCL.*

Pour la **rentrée de septembre 2025**, l'école est agréée pour **47 places[1] sur Lyon et Grenoble**
(30 places sur Lyon et 17 places sur l'antenne de Grenoble)
L'attribution des places se fait en fonction du rang de classement à l'épreuve d'admission.

[1] Le nombre définitif de places sera annoncé à l'issue de la date limite de dépôt des dossiers le 1 avril 2025, avec confirmation des candidats des concours précédents ayant bénéficié d'un report de formation **Art. 13. – I**. Tout candidat bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer par écrit son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée, sous réserve, le cas échéant, de la garantie d'une prise en charge financière

ANNEXE 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de naissance : ..... Nom d'usage *(si différent)* : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance *(ville + département)*: .....

Adresse personnelle : .....

.....

Code Postal :.....Ville : .....

Téléphone personnel : ...../...../...../...../.....

Adresse mail personnelle (format exigé : *nom.prénom.annéedenaissance@.....*) :

.....@..... . .....

N° Sécurité Sociale : ..... / .....

N°ADELI / RPPS : .....

Nom et N° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

.....

☐ Etudiant IFSI 3ème Année ou Date d'obtention du Diplôme d'Etat Infirmier : ☐

Autres Diplôme(s) obtenu(s) :

- Année d'obtention : ..... / Intitulé du diplôme : .....
- Année d'obtention : ..... / Intitulé du diplôme : .....
- Année d'obtention : ..... / Intitulé du diplôme : .....
- Année d'obtention : ..... / Intitulé du diplôme : .....

☐ **Demande d'aménagement** des conditions de déroulement de l'entretien d'admission,

Art. 9. – I. – … Lors du dépôt de leur dossier, les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien d'admission prévu à l'article 10.

NOM de l'Etablissement employeur : .....

Adresse de l'Etablissement employeur : .....

.....

Code Postal : ..... Ville :.....

NOM du service .....

Années / mois d'exercice en tant qu'infirmier en bloc opératoire : ☐

Les résultats aux épreuves d'admissibilité et d'admission seront publiés sur le site internet www.chu-lyon.fr

Si vous ne souhaitez pas que vos NOM et Prénoms soient affichés, nous vous remercions de cocher cette case ☐

Seul votre numéro de dossier sera alors publié.